



# INFO SV N°25

02/02/2018

## Comité Prévention/Sécurité

### Une nouvelle entité dans le club

Décidée au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 16 décembre 2017, la création d'un comité de sécurité des vols s'inscrit dans une démarche de sécurisation de nos aéronefs et de nos procédures qui s'appuie sur la réglementation européenne en vigueur. Il s'agit notamment du RUE n°376/2014 concernant les comptes rendus, l'analyse et le suivi d'évènements dans l'aviation civile, applicable en France depuis novembre 2015.

Le comité est composé de volontaires intéressés par les questions de sécurité : Jean-Claude ARNAUD, Béatrice DUBREUIL, Yves LEBOUCHER, Didier DAVIRON, Parken KRIKORIAN, Marc ETCHART, Marc LAUER et Thomas BAUDIN.

La première réunion du comité s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2018. L'appellation **CPS**, pour **Comité de Prévention/Sécurité**, a été retenue par les membres qui s'attacheront à exploiter les REX (retours d'expérience) déposés par les pilotes du club ainsi que, le cas échéant, d'autres REX formalisés ou non dont ils pourraient avoir connaissance et ayant un intérêt pour les pilotes de l'ACRL.

Dans ce cadre, un lien vers un formulaire REX a été mis à disposition dans OpenFlyers, visible tant sur la page réservation que sur la page de saisie des vols :

**REX ACRL** : <http://rexffa.fr/Connection/LogOnStructureAccess/2101310031>

Depuis cette page, vous pourrez :

- déposer un REX ;
- accéder aux REX analysés par le CPS, ce dernier précisant les actions correctives et/ou préventives décidées en réunion.

Ainsi en conclusion du REX référencé **DK704UOR0R** relatif à une **incursion de piste**, le CPS a retenu les actions suivantes :

- Information des membres et demande de remontée d'évènement similaire.

En effet, bien que vraisemblablement maîtrisée et réalisée après l'atterrissage en restant à distance, l'incursion n'en est pas moins avérée et potentiellement dangereuse. Sur notre plateforme non clôturée, il est important de **rester vigilant et de signaler, par le dépôt d'un REX, tout évènement de même type** afin d'en mesurer la fréquence et définir d'autres mesures le cas échéant.